



Compte rendu Conseil Municipal du 20/12/2019

www.chevrieres42.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le vendredi 20 décembre 2019 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Présents : Norbert DUPEYRON, Marie-Joëlle PERRET, Louis ROUSSET, Joël VOS, Nicole MARQUET, Nicole VENET, Thierry PERRET, Christophe DUMAS, Bruno BASSON.

Absents excusés : Raphaël BASSON (pouvoir donné à Christophe DUMAS), Hervé GAGNARD (pouvoir donné à Nicole MARQUET), Béatrice CHALENDARD (pouvoir donné à Bruno BASSON).

1) Retours commissions intercommunales et conseils syndicaux

SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) des Monts du Lyonnais

Une enquête publique se tiendra du lundi 13 janvier au mercredi 05 février pour la réintégration dans son périmètre des sept communes Ligériennes : Saint-Denis sur Coise, Chatelus, Grammond, Viricelles, Maringes, Virigneux, Chevrières, et l'arrivée de la commune de Sainte-Catherine sur Riverie.

Une permanence aura lieu en mairie de Chevrières, le jeudi 30 janvier 2020 de 15 à 17 heures.

2) Convention avec le SIEL pour le Très Haut Débit

Après le conseil communautaire du mardi 17 décembre, les conseillers municipaux valident à leur tour la convention entre le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) et la communauté de communes des Monts du Lyonnais. Pour l'avenir, toute extension (tranchée, gaine, support aérien) de réseau nécessaire à l'installation de fibre optique sera à la charge de la commune. Le pétitionnaire aura une participation de 1200 € à verser au SIEL pour le déploiement et l'installation d'une prise.

3) Participation commune au système paragrêle

Les élus valident pour 2020, une participation à hauteur de 405,89 € au système paragrêle porté par la chambre d'agriculture du Rhône et dont les communes Ligériennes de la CCMDL seront bénéficiaires en 2020. Cette défense anti-grêle permet la protection des cultures, mais aussi celle des biens privés (voitures, maisons, bâtiments) et peut permettre des économies aux compagnies d'assurances si des remboursements de dégâts ne sont pas à prendre en compte.

4) Assainissement

Les travaux pour la création d'une antenne de délestage vont démarrer à la mi-janvier.

Dans le cadre de transfert de cette compétence au 01 janvier à la CCMDL, les travaux seront ensuite pris en charge par la communauté de communes. L'agence de l'eau Loire Bretagne a attribué pour ce projet une subvention de 30 % sur une dépense retenue de 127825 € HT.

Toujours dans le cadre du transfert de compétence, les élus ont pris connaissance du solde prévisionnel du budget assainissement (fonctionnement et investissement). La commune aura un fonds de concours de 46000 € à verser à la CCMDL pour les années 2020 et 2021. L'excédent restant (de l'ordre de 100000 €) sera reversé au budget communal.

5) Bâtiments

Pour le projet du centre-bourg, les élus valident :

Le prix de cession du tènement par EPORA à Bâtir et Loger pour un montant de 50000 € HT.

- La demande de subvention faite par la commune auprès de la Région pour 50000 € pour l'acquisition future du rez-de-chaussée qui sera construit pour l'auto-école et les kinés.

Les travaux de construction devraient démarrer courant janvier 2020.

6) Infos diverses

Vœux de la municipalité le dimanche 05 janvier 11 heures à la salle polyvalente



Vous y êtes tous cordialement conviés

Bal de la chasse le dimanche 05 janvier après-midi à la salle polyvalente.

Distribution des sacs poubelles

Vendredi 10 janvier 2020 de 15 à 18 heures à la salle polyvalente

Samedi 11 janvier 2020 de 9 à 12 heures à la salle polyvalente

Merci de venir chercher vos sacs durant ces permanences ou en cas d'empêchement les faire prendre par quelqu'un de votre entourage.

Club amitié et loisirs

Assemblée générale le jeudi 16 janvier à 14 heures à la salle polyvalente.

Ordre du jour

Point Financier. Paiement des cotisations.

Remise de la carte d'adhérents à Générations mouvements.

Résultats des élections et du nouveau bureau.

Remise du planning des différentes manifestations 2020.

Dégustation de la galette des Rois et passe-temps habituel.

Rappel le club est ouvert à tous et spécialement aux retraités et tout nouvel adhérent(te) sera le bienvenu.

Pour tous renseignements. 06 48 93 43 06.

Association Foot Pays de Coise (AFPC)

Dimanche 12 janvier : tournoi U11

Dimanche 19 janvier : tournoi U13

Lieu : salle des Pinasses à St Symphorien sur Coise

Samedi 29 février: Concours de belote à Coise

Février 2020

Association des Familles Rurales

Inscription pour le centre de loisirs des vacances de février

Vendredi 7 février et samedi 8 février

Chasse

Païement des terrains et concours de belote le dimanche 9 février

Nettoyage nature

Vendredi 21 et samedi 22 février : la municipalité organise avec l'école, le groupe de marcheurs, la chasse un nettoyage de notre village.

Bibliothèque de Chevrières

Exposition sur les carnets de voyage du 15 janvier 2020 jusqu'à mi-mars.
04 77 94 94 17 - biblio.chevrieres@gmail.com

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 16h30 à 17h30
- Samedi de 10h à 12h

Vacances de Noël :

Fermeture de l'agence postale, les 23, 24, 26, 30 et 31 décembre 2019.

Le secrétariat de mairie fermé exceptionnellement durant les fêtes

Prochain conseil municipal le vendredi 31 janvier à 20 heures.